



Centre Hospitalier  
**Bois de l'Abbaye**

**Centre Hospitalier du Bois  
de l'Abbaye**

**Site de Seraing**

# La télévision dans votre



## Comment activer votre abonnement ?

Pour activer votre abonnement, vous devez vous rendre, ou un de vos proches, à la **librairie** du rez-de-chaussée du lundi au vendredi de 08h30 à 18h00, et le samedi de 9H à 18H muni de :



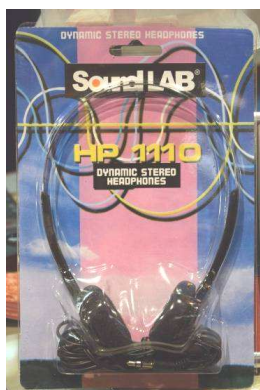
- votre numéro de chambre et de lit (si vous ne le connaissez pas, demandez-le au personnel soignant de votre unité)
- de 3€ par période de 24 heures d'abonnement (si vous activez par exemple votre abonnement le jeudi à 14 heures, il sera valable jusqu'au vendredi à 14 heures et s'arrêtera automatiquement après).

Le paiement par carte bancaire (Mister Cash) est également possible moyennant supplément de 20 cents par transaction.

Le service sera activé directement après paiement.

Cette activation se fait uniquement à la librairie dans les heures ouvrables. La librairie est **fermée le dimanche**, il n'y a donc pas d'activation possible le dimanche.

## Où pouvez-vous trouver le casque audio ?



Pour entendre le son de la TV, le port du casque audio est **obligatoire** dans les chambres à 2, 3 et 4 lits.

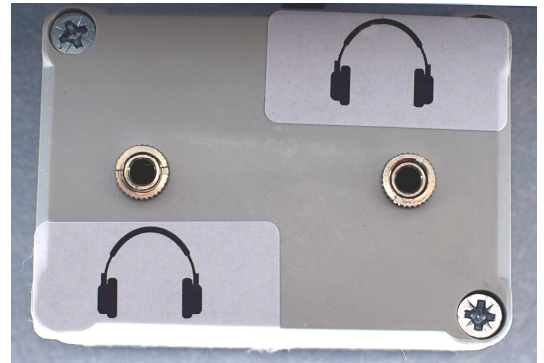
Dans les chambres particulières, la télévision fonctionne normalement après activation, sans casque audio.

Vous pouvez vous procurer **un casque à la librairie** pour la somme de 2,5€ ou utiliser votre propre casque d'écoute.

Notez que le casque fourni par notre libraire a une longueur suffisante pour vous permettre de vous déplacer facilement du lit vers le fauteuil.

## Où brancher le casque audio dans les chambres ?

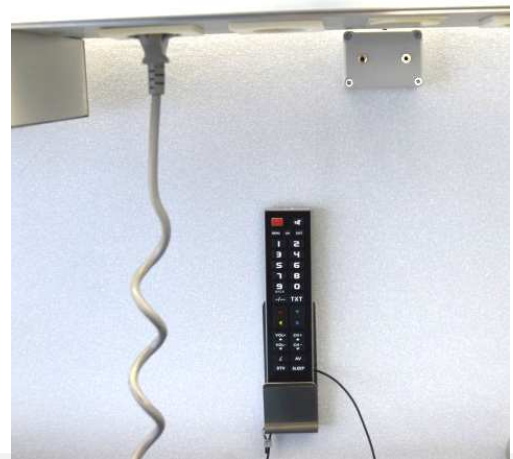
Vous trouverez un petit boîtier argenté sur le mur en-dessous du bandeau de la tête de lit, au milieu du mur. Il est pourvu d'un petit logo "casque". **L'encoche de droite** est destinée à la **télévision à droite du boîtier** et celle de **gauche** est destinée à la **télévision à gauche du boîtier**.



## Où se trouve la télécommande ?

La télécommande est fixée sur le mur proche du bandeau de la tête de lit. Dans les services de gériatrie, maternité et oncologie, la commande de la télévision se fait via le système d'appel personne.

**Un mode d'emploi se trouve dans la chambre.**



## Quelles sont les chaînes accessibles ?

Les chaînes accessibles sont les programmes classiques (analogiques) distribués par VOO.

## Si vous changez de chambre pendant votre

En cas **de transfert de chambre**, vous devez signaler le changement à la librairie pour activer la télévision dans votre nouvelle chambre (munissez-vous obligatoirement du **ticket** qui vous a été remis lors de la première activation).

En dehors des heures d'ouverture de la librairie, vous pouvez vous adresser à l'accueil **MAIS** uniquement pour un transfert de chambre et non pour une activation.

## Et si votre télévision ne fonctionne plus ?

En cas de problème technique, vous pouvez vous adresser au personnel soignant qui contactera le service technique de l'hôpital.

Un dépannage est possible du lundi au vendredi de 7H45 à 16H30.

## Et si vous quittez l'hôpital plus tôt que prévu ?

Si vous avez pris un abonnement de plusieurs jours et que votre date de sortie est avancée, la somme versée ne sera pas remboursée. Nous vous conseillons plutôt de commencer par un abonnement de 3 jours afin de ne pas vous retrouver dans ce cas de figure.

## Conditions générales

Les conditions générales d'utilisation sont disponibles auprès du libraire. Les conditions générales ainsi que les modalités pour un remboursement éventuel du montant de la transaction en cas de panne de la télévision sont accessibles sur le site Internet de Screenservices (voir coordonnées sur votre ticket).

Certaines assurances complémentaires remboursent le montant de la location sur présentation du ticket justificatif. Renseignez-vous auprès de votre assureur.